

MAIRIE DU SAPPEY EN CHARTREUSE
14 PLACE DE L'ÉGLISE
38700 LE SAPPEY EN CHARTREUSE
Tel : 04 76 88 80 51

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mars 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 14 mars, le Conseil Municipal de la Commune du SAPPEY EN CHARTREUSE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire filmé et diffusé en direct, à la Mairie du Sappey en Chartreuse.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 08/03/2024

PRESENTS :

Dominique Escaron, Laurette Aimonetti, Laurent Lebrun, Anne Barrand, Anne-Marie Michalet, Franck Balducci, Gildas Bouffaud, Odile Bertrand, Laurent Ristord, Jean-Marc Jouffe, Jean-Yves Perino,

ABSENTS REPRESENTES : Sylvain Seurat (représenté par Jean-Yves Perino), Isabelle Nury (représentée par Anne Barrand),

ABSENTS : Hugues De Montal (excusé), Stéphanie Plaisant,

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent Lebrun

240314_04 : Inscription de la parcelle de forêt AM20 acquise au régime forestier

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de demande d'application du régime forestier à une parcelle récemment acquise sur le territoire communal.

APPLICATION DU REGIME FORESTIER

La parcelle, propriété de de la commune de Le Sappey-en-Chartreuse, proposée pour l'application du régime forestier est la suivante :

Territoire communal	Section	Numéro	Lieudit	Contenance totale (ha)	Surface proposée pour l'application du régime forestier (ha)
LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE	AM	20	AUX FOURNELEES	3,9320	3,9320
Total					3,9320

La proposition d'application du régime forestier porte sur 3 ha 93 a 20 ca

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'inscription de la parcelle de forêt AM 20 au régime forestier et autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de reconnaissance préalable à la demande d'application du régime forestier.

FAIT et DELIBERE les jours et mois et an que dessus.

Délibération conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenue de la transmission en Préfecture le 15/03/2024

Affichée ou publiée le 15/03/2024

Fait à Le Sappey, le 15/03/2024

Dominique ESCARON, Maire

